

# TOUT SAVOIR SUR LA GESTION EN FLUX DES RÉSERVATIONS DE LOGEMENTS

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

# Faire évoluer les pratiques d'attribution vers plus de souplesse et d'équité

La loi ELAN a rendu obligatoire la gestion des réservations en flux à compter du 24 novembre 2023. Ce dispositif doit permettre de mieux répondre à la demande de logement social dans sa diversité et de faciliter la mobilité résidentielle au sein du parc social. Cette évolution significative nécessite une bonne appréhension du dispositif dans son ensemble, ainsi que l'adaptation des modes de faire des équipes en charge des attributions et de leurs managers.

#### **PUBLIC**

Responsable Gestion locative, chargé d'attribution, chargé de gestion locative.

# PRÉ-REQUIS

1er niveau de connaissance sur les attributions de logement. Être en poste depuis au moins 6 mois.

#### **OBJECTIFS**

- > identifier le cadre règlementaire de la réforme de la gestion de la demande et des attributions
- repérer toutes les étapes du passage à la gestion en flux pour pouvoir s'y inscrire
- > identifier les enjeux propres à chacun des acteurs impliqués
- > se repérer dans les actions à mettre en œuvre pour adapter ses pratiques

# **PÉDAGOGIE**

Apports sur les dispositions législatives et réglementaires et leurs applications opérationnelles avec illustration de cas réels et concrets. Échanges à partir des questions des participants et étude de cas pratique.

# ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

# **ANIMATION**

Mickaël FOUILLOU ou Fanny LAINÉ-DANIEL ou Pélagie N'GUESSAN, Consultants-formateurs spécialisés en gestion Josephine

# **DATES DES SESSIONS INTER**

le 20 mars 2026 - Distanciel le 7 avril 2026 - Présentiel à Paris le 19 juin 2026 - Distanciel le 15 décembre 2026 - Distanciel

PRIX NET: 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

patricia.sivakumar@afpols.fr - 06 64 41 09 26

#### **EN INTRA**

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

**DEMANDE DE DEVIS:** intra@afpols.fr

# **DÉROULÉ & CONTENU**



# **AVANT**

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?



# PENDANT - EN GROUPE

#### Introduction

- actualités et dernières évolutions règlementaires sur les attributions

#### Posons le cadre

- le principe des réservations de logement dans le logement social
- gestion en flux, en stock, de quoi parle-t-on?
- qui sont les réservataires concernés ?

### Le cadre règlementaire

- les origines de la réforme (loi ALUR, ELAN, 3DS...)
- le lien avec les politiques intercommunales
- instruction ministérielle et décret du 19 avril 2022 décortiqués

#### Les enjeux et impacts de la gestion en flux

- les différents enjeux de la réforme
- le point des acteurs : demandeurs, organismes et parties prenantes
- la stratégie des organismes et leurs organes de décision (RI, politiques attribution...)
- les modes de faire des organismes
- Les modalités de mises en œuvre de la réforme
- quels préalables à l'application de la loi ?
- le diagnostic partagé des réservations
- le calcul de volume des réservataires
- quelle échelle territoriale ?
- la contractualisation avec les réservataires
  la programmation des engagements

# Les modalités de gestion et le pilotage de la démarche

- les modes de gestion possibles
- fonctionnement opérationnel des mises à disposition
- outils de suivi et de reporting.



#### APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.